

Droits de l'Homme

## **La LADDH s'en prend à l'Administration**

**Salah-Eddine K.**

**L**e président de la Ligue algérienne des droits de l'Homme (LADDH), Mustapha Bouchachi a, dans une conférence de presse, animée hier au siège de la ligue, à Alger, dénoncé les blocages que rencontre la ligue quant à l'organisation de rencontres ou autres activités portant sur la question des droits de l'Homme.

Dans son plaidoyer, hier, devant la presse et en présence de membres de la ligue, le conférencier signalera, d'abord, qu'il aimerait communiquer avec les citoyens autrement qu'avec le support de la presse, «mais voilà, dit-il, nous ne communiquons avec le citoyen que par le biais de la presse, alors que nous avons besoin d'organiser des rencontres sur différents sujets qui intéressent la société». Et d'ajouter c'est l'Administration qui en a décidé ainsi, en nous refusant l'autorisation d'organiser ce genre de manifestations». Le président de la LADDH soulignera «le musellement des libertés dont sont responsables des institutions de l'Etat, accaparées et privatisées», selon lui. Les exemples ne manquent pas pour Bou-

chachi, où l'Administration, par un comportement méprisant à l'égard des demandeurs d'autorisation pour la tenue de rencontres, ne daigne parfois même pas y répondre. «Où sont les droits de l'Homme lorsque ni les organisations ni les citoyens ne peuvent ni se rencontrer ni organiser des manifestations ?», s'est interrogé le conférencier. Le président de la ligue, fera par ailleurs, un tour d'horizon sur l'état des droits de l'Homme dans notre pays, qui pour le moins, selon lui, «stagnent voire même se rétrécissent». Il abordera ensuite les questions de la torture, la corruption, l'indépendance de la Justice et les interférences dans son fonctionnement ainsi que d'autres questions.

A propos de la torture, le conférencier dira que même dans la mesure où il est difficile d'apporter des preuves sur sa pratique, c'est à l'Etat de déclencher des enquêtes par le biais de son représentant qu'est le procureur de la République ou un détenu en parle. «C'est la manière la plus efficace pour dissuader les auteurs de tels actes. Et c'est tout à l'honneur de l'Etat qu'il diligente des enquêtes en cas de suspicion sur des cas de

torture», dira encore le conférencier. Le président de la ligue, dira avoir entendu que des étrangers, surtout venant de pays d'Afrique, voulant s'installer dans notre pays, seraient victimes de tortures commises lors de leur arrestation.

Pour ce qui est de la corruption, le président de la ligue ne croit pas que la lutte contre ce phénomène puisse apporter des résultats, en l'absence d'une indépendance de la Justice et de l'exercice de la démocratie. «Dans un pays où tout se règle par téléphone, je ne crois pas qu'il nous est possible de lutter efficacement contre le phénomène».

Au sujet des ONG internationales, à la ligue, on ne comprend pas pourquoi ne seraient-elles pas autorisées à activer dans le pays avec des agréments en bonne et due forme ? On cite le cas de l'ONG «Frédéric Ebert», qui a été sommée de fermeture en raison du fait qu'elle ne disposait pas d'agrément. «Ce qui l'a amené ainsi qu'une autre ONG américaine à baisser rideau et ainsi avons été privés de leurs précieuses aides», conclura le conférencier. Le président de la ligue indiquera également que les dires officiels ne sont pas toujours vrais, «la réalité nous renseigne autrement».

**Quotidien D'oran**

**11.12.2011**